



## Submission from Canada On paragraph 44 of the UNFF11 Resolution (UNFF Strategic Plan 2017-203)

### Para 44 text from UNFF11 Resolution (E/CN.18/2015/L.2/Rev.1):

#### **XIII. Follow-up to the eleventh session of the Forum**

**44.** *Decides* that the Forum should consider proposals on the following matters:

(a) Replacement of the reference to the Millennium Development Goals in paragraph 1 (b) of the non-legally binding instrument on all types of forests with an appropriate reference to the sustainable development goals and targets which will be considered by the United Nations summit for the adoption of the post-2015 development agenda, to be held in September 2015;

(b) The strategic plan for the period 2017-2030 and the quadrennial programme of work for the period 2017-2020, consistent with **section XI** of the present resolution;

#### **XI. Strategic plan**

**38.** *Decides* that the Forum should develop a concise strategic plan for the period 2017-2030 to serve as a strategic framework to enhance the coherence of and guide and focus the work of the international arrangement on forests and its components;

**39.** *Also decides* that the plan should be aligned with the objectives of the international arrangement on forests and should incorporate a mission and vision, the global objectives on forests and the forest-related aspects of the post-2015 development agenda, taking into account significant forest-related developments in other forums, as well as identify the roles of different actors and the framework for reviewing implementation, and outline a communication strategy to raise awareness of the work of the arrangement;

**40.** *Requests* the Forum to operationalize the strategic plan through quadrennial programmes of work which set out priority actions and resource needs, beginning with the period 2017-2020;

Canada's submission is centred on the catalytic convening role that the UNFF and its associated Secretariat play in bringing members of the global forest policy community together for discussions on sustainable forest management and its implementation, and we recommend that any future actions be formulated with this catalytic convening role in mind.

This submission also includes examples and suggestions of how actions identified in the Resolution could be implemented and/or best practices from which the Secretariat can draw in further developing implementation plans.

Within that context, at this time, Canada remains firm that any future actions should not invoke new funds and instead be funded from re-prioritizing existing budget.

### **Definition of "Strategy"**

Canada recommends clearly defining what is meant by "strategy" at the outset of the UNFF Strategic Plan.

Possible definitions of "strategy" include:

- A commitment to a set of coherent, mutually reinforcing policies or behaviors aimed at achieving a specific goal. Good strategies promote alignment among diverse groups within an organization; clarify objectives and priorities, and help focus efforts

around them (excerpted from the *Harvard Business Review*, June 2015).

- An approach for solving a problem; a plan for ordering methods so that a goal is reached.

### **“Mission and Vision”**

Canada recommends adhering to the several basic principles while developing a “mission and vision” (Section XI-Para 39) and strategy as a whole:

- That the mission and vision are relevant: they speak to, support and deliver on UNFF priorities (as outlined in UNFF Resolution), and that they are useful as a framework to “enhance the coherence of and guide and focus the work of the IAF and its components” (Section XI- Para 38).
- That they have impact: they enable decision making to be strategic and for those decisions to have demonstrable benefits and showcase UNFF leadership via what we do, rather than by what we say.
- That they are of high quality: they are fundamentally rooted in the work that the UNFF and member states enable and do themselves. Short and long term key deliverables are concrete, evidence-based and resources are aligned with objectives.

### **The new UNFF Strategic Plan should:**

- Be aligned to ongoing global processes that are already underway, such as the Sustainable Development Goals (SDGs) and the overall Agenda 2030 for Sustainable Development, (thus agreeing with the replacement of the MDG reference in the non-legally binding instrument to one referring to the SDGs, as proposed in Para 44a), as well as initiatives such as the streamlining of reporting processes (such as those related to criteria and indicators), or, in terms of examining forest governance practices, the ongoing work of organizations already involved in combatting governance-related issues such as illegal logging;
- Promote greater transparency at the UNFF Secretariat with respect to decision making, priorities, staff, staff functions, and finances.
- Relatedly, any Secretariat or Strategic Plan communications strategy should have stated objectives, measures of success, targeted audiences, and encourage plain language reporting;
- (vis-à-vis Section II-Para 3d) In terms of promoting coherent and collaborative international policy development in issues related to all types of forests, and given the existence of other instruments such as the CBD, CITES and UNFCCC (as examples) but which focus on only certain specific elements related to forests (such as biodiversity, trade or climate), there could be a convening role for the UNFF to bring together these differing perspectives and examine using a holistic SFM lens, how the most forest-relevant parts of each can better align. This also includes working to ensure that policy development in each individual area is coherent and contributes to the sustainable management of forests;

- (vis-à-vis Section X) The SDGs are the leading policy instrument with which many forest organizations and agencies are seeking to align – the UNFF Secretariat and/or CPF could coordinate a forum (virtual or otherwise) to facilitate dialogue between these many organizations to help ensure an aligned approach to the SDGs.
  - Internally, UNFF should examine the SDGs and report on the specific linkages between them and the priorities that the UNFF has established for itself at UNFF11.
  - The UNFF should also keep abreast of development relating to the follow-up and review to the SDGs and, once these processes are more thoroughly elaborated, examine ways it can usefully contribute to the inputs to the High Level Political Forum, such as the through the Global Sustainable Development Report.
  - A number of forest-related initiatives were also announced or launched on the margins of the recent 2015 Paris Climate Conference as part of the Lima Paris Action Agenda. It will be important for the Forum to take these initiatives into account and identify avenues for cooperation and synergies with them.
  
- (vis-à-vis Para 20-b) Not only should the CPF provide S&T advice to the UNFF, but also, UNFF could be convening forest-related expertise to provide to CPF members i.e. in support of UNEP’s role as a leading global environment authority and its efforts to coordinate environmental input into the SDGs;
  
- In terms of increasing depth of engagement and arrangements to facilitate collaboration with such bodies as the CPF and the GEF (vis-à-vis Section IV-Para 14e), the UNFF Secretariat could consider approaches such as designating a specific liaison for each organization from within the Secretariat to better enable this engagement.
  
- Regarding the quadrennial programmes of work, we recommend that these have clear objectives articulated, with concrete deliverables, but also include a degree of flexibility to adapt to future global contexts and changing needs as they arise and thereby ensure that the meetings are topical, relevant, and valuable.
  
- We also recommend that these multi-year programmes of work include the option to explore not only different structures and modalities of working together, such as a “Friends of the Bureau” group who would be designated to examine in closer detail a topic of particular or urgent interest, but also, different options towards working together, such as virtual web or video conferences, that are flexible, inclusive and facilitate greater sharing of ideas and information.

January 6, 2016  
NRCan-CFS-PEIB-IAD/mc  
Ottawa, Ontario, Canada



**Soumission du Canada  
concernant le paragraphe 44 de la résolution du FNUF11  
(Plan stratégique du FNUF 2017-2030)**

**XIII. Suivi à la onzième session du Forum**

**44. Conclut** que le Forum devrait considérer les propositions sur les sujets suivants :

(a) Remplacement de la référence aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) au paragraphe 1 (b) de l'instrument juridiquement non contraignant relativement à tous les types de forêts par une référence appropriée aux objectifs et cibles de développement durable qui seront considérés par le Sommet des Nations Unies pour l'adoption du programme de développement post-2015, qui se tiendra en septembre 2015;

(b) Le plan stratégique pour la période 2017-2030 et le programme de travail quadriennal pour la période 2017-2020, conformément à **la section XI** de la présente résolution;

**XI. Plan stratégique**

38. *Conclut* que le Forum devrait élaborer un plan stratégique concis pour la période 2017-2030 qui servirait de cadre pour améliorer la cohérence du travail, tout en orientant et en centrant ce dernier sur l'entente internationale sur les forêts et ses composantes;

39. *Conclut aussi* que le plan devrait être aligné sur les objectifs de l'entente internationale sur les forêts et incorporer une mission et une vision, ainsi que les objectifs globaux sur les forêts et les aspects forestiers du programme de développement post-2015, en prenant en considération les développements forestiers importants dans d'autres forums; le plan devrait par ailleurs définir les différents acteurs et le cadre pour examiner la mise en œuvre, en plus de décrire une stratégie de communication pour mieux faire connaître le travail de l'entente;

40. *Demande* que le Forum mette le plan stratégique en œuvre au moyen de programmes de travail quadriennaux qui établissent les mesures prioritaires et les besoins en ressources, à compter de la période 2017-2020;

**Texte du paragr. 44 de la résolution du FNUF11 (E/CN.18/2015/L.2/Rev.1) :**

La soumission du Canada est centrée sur le rôle de rassembleur et de catalyseur que jouent le FNUF et son Secrétariat associé en rassemblant les membres de la communauté mondiale des politiques forestières pour discuter de la gestion durable des forêts (GDF) et de sa mise en œuvre, et nous recommandons que toutes actions futures soient formulées en gardant à l'esprit ce rôle de rassembleur et de catalyseur.

Cette soumission inclut aussi des exemples et des suggestions concernant la manière dont les actions définies dans la Résolution pourraient être mises en œuvre, et concernant les pratiques exemplaires desquelles le Secrétariat peut tirer profit pour l'aider à élaborer les plans de mise en œuvre.

Dans ce contexte, et à l'heure actuelle, le Canada croit fermement que toutes actions futures ne devraient faire appel à aucuns nouveaux fonds et qu'elles devraient plutôt être financées en redéfinissant les priorités du budget existant.

## **Définition de « stratégie »**

Le Canada recommande de définir clairement ce qu'on entend par « stratégie » dès le début du Plan stratégique du FNUF.

Voici des exemples de la définition de « stratégie » :

- Engagement envers un ensemble de politiques ou de comportements cohérents et mutuellement consolidants visant à atteindre un but précis. Les bonnes stratégies font valoir l'alignement entre les divers groupes d'une organisation; elles aident à clarifier les objectifs et les priorités et à concentrer les efforts sur ces derniers (extrait de *Harvard Business Review*, juin 2015).
- Approche pour résoudre un problème; plan pour classer les méthodes afin d'atteindre un objectif.

## **« Mission et vision »**

Le Canada recommande d'adhérer à plusieurs principes de base au moment d'élaborer une mission et une vision (section XI, paragr. 39) ainsi qu'une stratégie générale :

- La mission et la vision doivent être pertinentes : elles doivent parler au nom des priorités du FNUF, les soutenir et les respecter (comme décrit dans la Résolution du FNUF) et doivent servir de cadre pour « améliorer la cohérence tout en orientant et en centrant le travail de l'International Arrangement on Forests (Entente internationale sur les forêts) et ses composantes » (section XI, paragr. 38).
- Elles doivent avoir une incidence : elles doivent permettre au processus décisionnel d'être stratégique et faire en sorte que les décisions prises comportent des avantages démontrables et montrent le leadership du FNUF grâce à ce que nous faisons plutôt que ce que nous disons.
- Elles doivent être de grande qualité : elles doivent être fondamentalement enracinées dans le travail que le FNUF et les États membres invitent à faire et font eux-mêmes. Les livrables clés à court et à long termes doivent être concrets et fondés sur des preuves et les ressources doivent être alignées sur les objectifs.

## **Le nouveau Plan stratégique du FNUF devrait :**

- Être aligné sur les processus mondiaux continus qui sont déjà en cours, tels que les objectifs de développement durable (ODD) et le Programme d'action global 2030 concernant le développement durable (donc, accepter de remplacer la référence aux OMD dans l'instrument juridiquement non contraignant par une référence aux ODD, comme proposé au paragr. 44a), ainsi que sur des initiatives telles que la rationalisation des processus de rapports (p. ex. ceux liés aux critères et indicateurs), ou, sur le plan de l'examen des pratiques de gouvernance des forêts, le travail continu des organisations qui livrent déjà bataille à propos d'enjeux gouvernementaux, par exemple l'exploitation forestière illicite.

- Faire valoir une transparence accrue au Secrétariat du FNUF en ce qui a trait au processus décisionnel, aux priorités, au personnel et à ses fonctions ainsi qu'aux finances.
- Sur ce plan, toute stratégie de communication du Secrétariat ou du Plan stratégique devrait énoncer des objectifs, des mesures du succès et des publics cibles et encourager la production de rapports en langage clair.
  
- (par rapport à la section II, paragr. 3d) En ce qui a trait à la promotion de l'élaboration de politiques internationales cohérentes et concertées concernant les enjeux liés à tous les types de forêts, et étant donné l'existence d'autres instruments tels que la CDB, la CITES et la CCNUCC (à titre d'exemples), mais qui focalisent uniquement sur certains éléments précis liés aux forêts (p. ex. la biodiversité, les échanges ou le climat), le FNUF pourrait jouer un rôle rassembleur en regroupant ces différentes perspectives et en examinant l'idée d'avoir une vision globale de la GDF, afin de comprendre comment il serait possible de mieux aligner chacune des parties les plus pertinentes aux forêts. Il faudrait également s'assurer que les politiques élaborées dans chaque créneau individuel sont cohérentes et contribuent à la GDF.
  
- (par rapport à la section X) Les ODD sont le principal instrument politique sur lequel de nombreuses organisations et agences forestières cherchent à s'aligner – le Secrétariat et le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) pourraient coordonner un forum (virtuel ou autres) pour faciliter le dialogue entre ces organisations et agences afin d'assurer une approche alignée sur les ODD.
  - À l'interne, le FNUF devrait examiner les ODD et rendre compte des liens particuliers entre ces derniers et les priorités qu'il a établies pour lui-même au FNUF11.
  - Le FNUF devrait également s'accorder aux progrès du développement quant au suivi et à l'examen des ODD et, une fois que ces processus sont élaborés minutieusement, examiner des moyens de fournir des suggestions utiles dans le cadre du Forum politique de haut niveau, notamment par l'entremise du Rapport mondial sur le développement durable.
  - De nombreuses initiatives axées sur les forêts ont été annoncées ou lancées en marge de la récente Conférence de Paris sur le climat de 2015, dans le cadre du Programme d'action Lima-Paris. Il sera important que le Forum tienne compte de ces initiatives et qu'il précise des voies de coopération et définisse des synergies avec ces dernières.
  
- (par rapport au paragr. 20-b) Non seulement le PCF devrait fournir des conseils en matière de S et T au FNUF, mais le FNUF pourrait rassembler des experts en gestion des forêts pour aider les membres du PCF, c'est-à-dire pour soutenir le rôle du PNUE en tant qu'une des premières autorités environnementales mondiales sur le plan de ses efforts visant à coordonner la rétroaction environnementale pour ensuite l'intégrer dans les ODD.
  
- Pour ce qui est d'accroître l'engagement et les arrangements pour faciliter la collaboration avec des entités telles que le PCF et le Fonds pour l'environnement mondial (par rapport à la section IV, paragr. 14e), le Secrétariat du FNUF pourrait considérer des approches

telles que la désignation d'une liaison précise pour chaque organisation au sein du Secrétariat afin de faciliter cet engagement.

- Concernant les programmes de travail quadriennaux, nous recommandons que ceux-ci aient des objectifs clairs et articulés, qu'ils comportent des livrables concrets, tout en incluant un certain degré de flexibilité pour permettre de s'adapter aux futurs contextes mondiaux et aux besoins changeants au fur et à mesure qu'ils se présentent, ce qui permettra de s'assurer que les rencontres seront thématiques, pertinentes et dignes d'intérêt.
- Nous recommandons aussi que ces programmes de travail pluriannuels incluent l'option d'explorer non seulement les différentes structures et modalités de travail concerté, telles qu'un groupe du type « les amis du bureau » qui serait désigné pour examiner en détail un sujet d'intérêt particulier ou urgent, mais aussi différentes options de travail concerté, par exemple les conférences virtuelles (Web ou vidéo), qui sont flexibles et inclusives et facilitent le partage d'idées et d'information.

6 janvier 2016  
NRCan-CFS-PEIB-IAD/mc  
Ottawa, Ontario, Canada